Conseil de quartier de Rocquencourt du 12 Juin

Etaient présents : Benoît Ribert, Maire de la commune délégué ; Mme Anne Testu adjointe, M. Christophe Konsdorff adjoint (30 première minutes) et M. José Vazquez Directeur de cabinet

Philippe Noyer, Vice président du Conseil

M. Le Guyader, Mme Lubert, M. Bouysset, Mme De Gramont et Mme Dorine Titon

Suite au Conseil Municipal du 11 Juin il est rajouté à l'ordre du jour le projet qui sera développé sur le terrain occupé actuellement par l'INRIA.

1. INRIA

L'État a informé la Commune que l'Institut allait déménager à Saclay fin 2028 et en conséquence mettait en vente les 12 ha du terrain au prix de 50 millions d'euros et création de logements avec 30% de logements sociaux.

En conséquence le Conseil Municipal a délibéré favorablement le 11 Juin pour que la Commune abandonne son droit de priorité au profit de l'EPFIF pour acquérir le terrain et le porter pendant 10 ans.

Cette acquisition se fait sur la base de la totalité du terrain en conservant 3 bâtiments ; l'immeuble dit « Ciriani », le restaurant d'entreprise et le gymnase.

Ce montant est basé sur une estimation des domaines de 2024.

M. Ribert précise que l'équilibre financier de l'opération impose la construction de 860 logements dont 30% de logements sociaux.

Un rescrit a été produit par les ABF limitant la hauteur des immeubles à R+5.

Un échange s'ensuit avec le conseil, Philippe Noyer informant l'assistance du fait notable et important qui est l'obtention d'un rescrit de la part des ABF. Il émet des réserves sur le nombre de logements sur ce terrain excentré et difficile d'accès. Il s'inquiète notamment de l'équilibre financier de l'opération eu égard au coût élevé d'acquisition notamment des bâtiments, de l'incertitude pesant sur la démolition/dépollution.

M. Ribert précise que la diminution des pénalités SRU participera à compenser un éventuel déficit grâce au mécanisme de fléchage qui a été négocié avec l'Etat.

Il informe également que le département interviendra sur la RD 307 pour pacifier cette route et créer des accès supplémentaires au terrain.

Il précise les équipements liés à cette opération à savoir

- école maternelle (2 classes)
- 1 crèche
- gymnase requalifié

Par ailleurs un terrain sera affecté pour installer la chaufferie de la deuxième phase de la géothermie.

Philippe Noyer demande comment les habitants du quartier de Rocquencourt seront informés et associés à ce projet de long terme très important pour le quartier.

M. Ribert répond que des propositions seront faites par la ville selon une forme à définir au fur et à mesure du développement du projet.

2. Limitations des vitesses RD 307/RD186 :

M. Ribert indique que le département a été saisi, un retour est attendu.

3. Modifications des règles de stationnement :

Il est rappelé et confirmé par l'ensemble des participants que le sujet a été traité à de nombreuses reprises depuis 2,5 ans en conseil de quartier. Le stationnement résidentiel sur le principe des zones vertes de la ville historique du Chesnay est de nouveau validé pour régler les problèmes de voitures ventouses, des stationnements saturés... Certains membres indiquent avoir déjà la carte de stationnement résidentiel pour faciliter leur quotidien.

Le stationnement deviendra payant à partir du 1er Septembre sur l'ensemble du quartier Les zones bleues existantes sont conservées comme devant le Marché U express.

Pour la pharmacie du Bourg pas de dispositions particulières à suivre après le 1^{er} Septembre selon les résultats de la mise en place du stationnement payant.

4. Géothermie:

Des habitants du domaine présents dans la salle font état de leur relation avec GEOMY3. M.Arrondeau précise que les choses se sont améliorées. GEOMY3 n'a pas mis en place un référé préventif (distance nécessaire inférieure à 50 m) mais néanmoins un constat d'huissier a été fait de l'état des immeubles.

Les habitants insistent pour que les arbres qui seront replantés soient de grands sujets. Question posée par l'assistance sur la réelle nécessité de couper les deux cèdres ?

5. 8 rue de l'étang.

Un retour du bailleur devrait se faire mi-Juillet. De nouvelles propositions de façades ont été étudiées.

6. Projets du Bourg

- Bibliothèque annexe : l'inauguration devrait se faire tout début Janvier 2025
- L'hôtel B&B a un bon taux de remplissage
- Intermarché a un début de fréquentation qui nécessiterait de s'améliorer.
- Les autres cellules commerciales : un cabinet dentaire est en cours de travaux, restera à louer 3 cellules.

7. Site Mercedes

M. Vazquez indique que les choses bougent des acteurs publics ont marqué leur intérêt. Un espoir de voir la situation se débloquer apparaît peut-être à l'automne.

8. Charte d'urbanisme

En cours

9. Fonctionnement du Conseil

Une boucle WhatsApp a été mise en place pour permettre aux conseillers d'échanger. Ph Noyer et B. Ribert font remarquer que son usage est dévoyé et est pollué par plein de petitsmessages touchant à des incivilités ou détériorations divers. Il est rappelé que ces sujets doivent être traités par l'application mise en place par la municipalité à l'exclusion de la boucle WhatsApp conseil de quartier.

10. Plantation d'arbres

M. Ribert présente un tableau récapitulatif des plantations d'arbres de hautes tiges. Le bilan global sur la mandature à date est très positif : solde positif de 121 arbres (les arbres existants – les arbres coupés + les arbres plantés). L'ensemble des plantations sont géolocalisées et donc consultables par chacun via un fichier qui est mis à jour régulièrement.

11. Brigade verte

Lors de la fête de la nature, les jeunes du CMJ ont tenu un stand afin de sensibiliser les administrés et ont ciblé en particulier les propriétaires de chiens en leur distribuant un tract et un canipoche.

Une « brigade verte » composé d'un agent assermenté et de volontaires est en cours de création. Il s'agirait de sillonner la ville, en groupe, et d'aborder les propriétaires de chiens, en faisant preuve de pédagogie.

Les intéressés doivent se faire connaitre.

12. Composteurs:

VGP gestionnaire va proposer très prochainement la marche à suivre